

Pénurie

Evaluations

ANALYSE

Devoirs

Partenariats

FAPEO

Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel

LA FAMILLE TRADITIONNELLE, EST-ELLE DEVENUE RINGARDE ?

Flore Lecolier

Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel – ASBL

Rue de Bourgogne, 48

1190 Forest

Tel. : 02/527.25.75 Fax : 02/527.25.70

E-mail : secretariat@fapeo.be

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

L'ANALYSE EN UN COUP D'ŒIL



MOTS-CLEFS :

Famille - évolution - homoparentalité - mère célibataire - adoption - famille d'accueil - valeurs de l'école

L'École du XXIème siècle a-t-elle évolué en même temps que l'évolution des familles et l'apparition d'une diversité de structures familiales ?

Le premier temps de l'analyse retrace l'évolution de la famille depuis l'après-guerre. Nous nous intéressons dans un deuxième temps aux familles que nous avons rencontrées, qui nous parlent de leur diversité et de la manière dont elles se sentent reconnues dans leur individualité au sein du monde scolaire.

Enfin, nous mettons en exergue les difficultés qu'elles rencontrent et la manière dont l'École, en tant qu'institution, s'adapte à cette diversité de structures familiales.

Nous tenons à remercier chaleureusement les familles qui nous ont laissé, l'espace d'un moment, entrer dans leur intimité.



TABLE DES MATIERES

L'analyse en un coup d'œil	1
Introduction.....	4
La famille : une cellule en mutation.....	4
Depuis l'après-guerre, la structure familiale a fortement évolué.....	4
La famille se « désinstitutionnalise » et s'individualise.....	5
Les membres de la famille : entre recherche d'autonomie et d'épanouissement.....	5
Portrait de familles	7
Nous sommes deux mamans.....	7
On s'est posé beaucoup de questions	7
Des livres pour expliquer	8
Parents avant d'être homosexuelles.....	8
La fête des mères et des pères à revoir	8
Nous sommes deux papas et une maman	9
Considérés comme trois parents	9
Une diversité de cas de figures.....	9
Je suis une maman et le papa vit avec son compagnon.....	10
Un peu comme une famille divorcée.....	10
« L'enseignement officiel plus ouvert »	10
« Des stéréotypes à l'école »	10
« Mon fils sait qu'il est différent »	10
Je suis maman célibataire	11
Un bébé toute seule	11
Une pension alimentaire au père	11
Le stress de la fête des pères	11
Un seul modèle familial dans les manuels.....	12
Nous sommes une famille d'accueil	12
Pas les mêmes droits que les autres parents.....	12
L'école doit s'intéresser à leur histoire	12
Nous sommes des parents adoptants.....	12
Enfants adoptés = enfants à problèmes ?!.....	13
La communication est la clé.....	13
La formation des enseignants	13

Conclusion.....	14
Bibliographie.....	15
Photo de couverture.....	Erreur ! Signet non défini.

INTRODUCTION

Cette analyse a pour but d'illustrer des situations réelles vécues par les familles et de saisir la manière dont elles se reconnaissent dans les valeurs familiales véhiculées par l'École.

Dans un premier temps, nous définissons le concept de famille à travers son évolution depuis l'après-guerre. Nous dressons ensuite le portrait de familles afin de montrer la pluralité de celles-ci. En effet, nous avons interrogé des homoparents, des parents célibataires, des parents adoptifs et des parents d'accueil. À travers leurs témoignages, nous tentons de comprendre quelle image le monde scolaire leur renvoie de leur situation familiale. Enfin, nous mettons ces précieux témoignages en perspective afin de discuter des représentations familiales véhiculées par l'École à travers ses programmes pédagogiques.

LA FAMILLE : UNE CELLULE EN MUTATION

Depuis l'après-guerre, la structure familiale a fortement évolué

La famille traditionnelle des années '50 et '60, c'est-à-dire composée d'un homme actif, d'une femme au foyer et de deux ou trois enfants, a bien changé¹. La famille nucléaire où le père avait la fonction de rapporter les revenus à la maison et la mère avait pour fonction de s'occuper de sa famille (*male breadwinner/female caregiver model* ») (Crompton, cité par Fusulier 2012)², a évolué vers une multitude de formes de parentalités.

En effet, l'arrivée massive des femmes sur le marché du travail dans les années '60 et '70 leur ont permis d'acquérir une indépendance financière mais également une autonomie en tant que femme et le droit de disposer de leur corps notamment grâce au contrôle des naissances (contraception et IVG)³.

Au cours de années '80, le travail des femmes s'est cependant fortement précarisé principalement à cause d'une forte augmentation du travail à temps partiel et des contrats à durée déterminée. Les femmes ont surtout investi le secteur tertiaire (services), secteur où les salaires et les conditions de travail sont moins intéressants que dans les autres secteurs.

A cela, s'est ajouté, au cours des années '90 et 2000, ce que l'on appelle la fragmentation des temps. Précédemment, on avait une seule carrière tout au long de sa vie. Actuellement, les personnes qui pratiquent un seul métier au cours de leur vie deviennent de plus en plus rares.

¹ Hibo, S., *Désinstitutionnalisation de la famille ?* Analyse 2016, Femmes Prévoyantes Socialistes. 2016.

² Fusulier, B., *Regard sociologique sur l'articulation de la vie professionnelle avec la vie familiale. Enjeu de société, médiation organisationnelle et appartenance professionnelle.* Cahiers de recherche en éducation et formation. 2012, n°32.

³ Hibo, S., *Désinstitutionnalisation de la famille ? ...*, op.cit.

On observe également une fragmentation de la vie de couple, c'est-à-dire qu'il devient rare de former un seul couple tout au long de sa vie.⁴

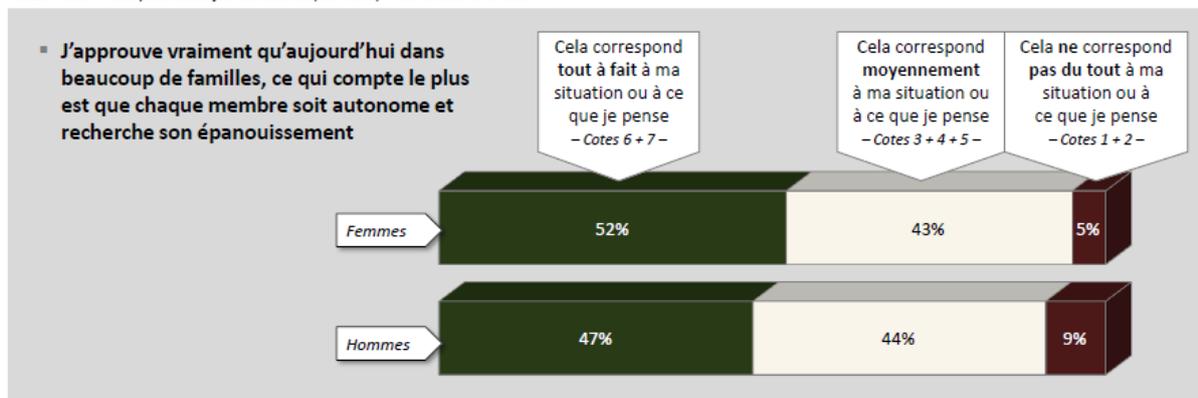
La famille se « désinstitutionnalise » et s'individualise

La famille n'est plus considérée comme une « institution », un seul modèle unique qui se reproduit sans se poser de question : « *La forme de vie privée que chacun choisit n'a plus besoin d'une légitimité externe, conformité sociale à une institution, ou encore de la morale. Elle se structure avant tout sur la reconnaissance mutuelle des personnes qui vivent ensemble, sur le respect qu'ils se portent. Un bon partenaire, c'est celui qui sait aider l'autre à être lui-même, à développer ses capacités personnelles, à s'épanouir.* »⁵ La structure familiale est donc devenue un lieu d'épanouissement personnel de chaque membre de la famille.

Les membres de la famille : entre recherche d'autonomie et d'épanouissement

En même temps que l'on observe une « désinstitutionnalisation », se développe une individualisation dans la cellule familiale. Chaque individu a son identité et son espace personnels ainsi qu'une part de liberté qui lui est propre⁶. Selon une enquête menée par Solidaritis en décembre 2015, les parents sont bien conscients des dernières évolutions de la famille et souhaitent que cela perdure. Ils désirent pour la plupart que chaque membre de la famille ait plus d'autonomie et recherche son épanouissement.

Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans) – Wallonie & Bruxelles –



Source : Solidaritis – Le thermomètre des Belges – Décembre 2015

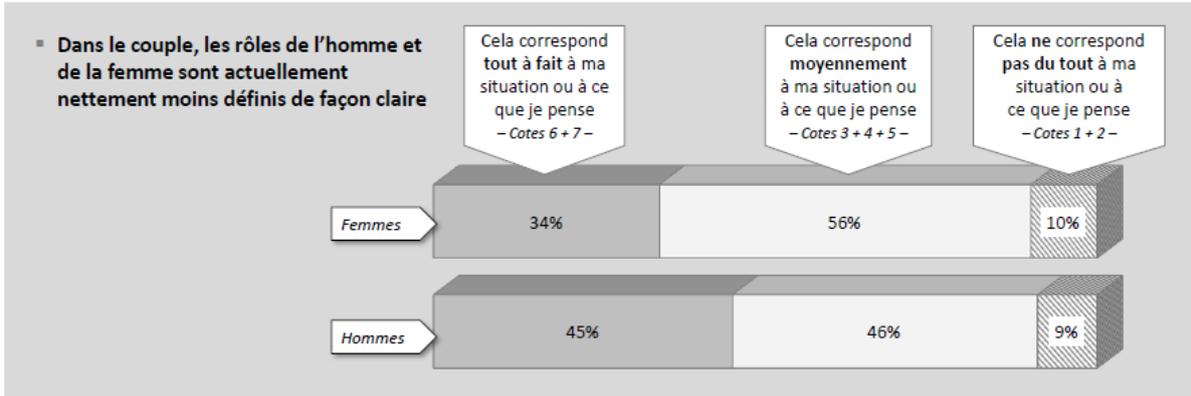
Selon cette enquête, ces familles perçoivent dans leur majorité que les rôles entre hommes et femmes ont changé.

⁴ Hibo, S., *Désinstitutionnalisation de la famille ? ...*, op.cit.

⁵ Blöss, T., *L'individualisme dans la vie privée mythe ou réalité ?* Revue Projet. Mars 2002 , page 1.

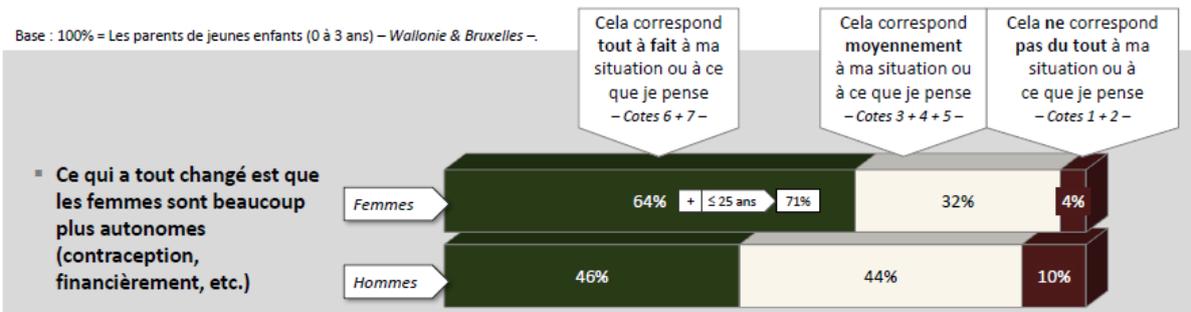
⁶ Hibo, S., *Désinstitutionnalisation de la famille ?*, ..., op.cit.

Base : 100% = Les parents de jeunes enfants (0 à 3 ans) – Wallonie & Bruxelles –



Source : Solidaris – Le thermomètre des Belges – Décembre 2015

Dans cette même enquête, les parents perçoivent le lien entre l'évolution en matière de droits des femmes et les changements observés au sein de la cellule familiale.



Source : Solidaris – Le thermomètre des Belges – Décembre 2015

A ces nouveaux phénomènes, s'ajoute l'augmentation des divorces et des séparations avec pour conséquence la multiplication des formes de structures familiales.

Notre enquête s'est portée sur deux objectifs. Tout d'abord, le souci d'informer l'opinion publique de la diversité des situations familiales. Ensuite, s'est posée la question de comprendre comment l'institution scolaire tenait compte et intégrait ces différentes réalités dans les représentations pédagogiques.

Afin de protéger leur intimité, les noms des personnes interrogées ont été modifiés.

Voici ce que ces familles nous racontent ...

PORTRAIT DE FAMILLES

Nous sommes deux mamans

Marie et Céline sont en couple depuis 2001. Elles ont trois enfants. Leur aîné a 7 ans et demi et les jumeaux vont avoir 5 ans. Ils sont nés par Fécondation In Vitro (Fiv) avec don anonyme. Elles étaient en couple depuis longtemps et, comme de nombreux couples, elles ont désiré avoir des enfants. Elles ont fait le choix du don anonyme car elles craignaient qu'avec un donneur connu ou un papa présent, la maman de cœur aurait du mal à trouver sa place de parent. Cette décision leur a pris beaucoup de temps : en effet, elles n'avaient pas peur du manque de référence masculine (elles ont des hommes dans leur entourage et présents dans la vie de leurs enfants), elles craignaient qu'ils ne soient en manque de connaissance de leurs origines.

Lisa et Anne ont aussi préféré le don anonyme. Après avoir étudié plusieurs les formules - adoption, famille d'accueil, deux papas/deux mamans (avec des amis), donneur connu - elles ont finalement opté pour le donneur inconnu pour plusieurs raisons. D'une part, pour une question de facilité et de temps d'attente ; d'autre part, pour une question de projection de la gestion future : *« notre fils a été désiré et est né de l'amour de deux mamans et non de la volonté directe d'une troisième personne. Il ne devra pas gérer de vouloir ou non rencontrer son donneur lorsqu'il sera plus grand. Il ne pourra n'en vouloir qu'à ses mamans et non se « torturer » pour savoir s'il souhaite ou non rencontrer une personne peut-être pas à la hauteur de ses espérances ou peut-être morte d'ici-là. »*

On s'est posé beaucoup de questions

Lors de notre entretien, nous leur avons demandé qui avait été à l'initiative de vouloir fonder une famille.

Pour Marie et Céline, elles ont répondu : *« Toutes les deux. Nous avons souvent les mêmes idées et les mêmes manières de réfléchir, les mêmes avis. Nous avons, avant de se lancer, essayé de trouver les réponses à toutes les questions qui se poseraient (intégration à l'école, questions des enfants, difficultés sociales, ...). Quand nous avons discuté avec nos familles, nos amis, du souhait de fonder une famille, nous avons déjà mûrement réfléchi et avons déjà pris le premier rendez-vous avec notre médecin. Tous ont été très ouverts, contents et impatients. Le choix du donneur anonyme a suscité quelques questions auprès de la famille mais nous avons expliqué notre raisonnement et cela a très bien été accepté. La maman de ma compagne a eu quelques réticences car elle avait peur de ne pas avoir de vrais liens avec l'enfant puisque pas de liens biologiques. Mais elle a très vite été rassurée et a été aussi impatiente que nous qu'une grossesse démarre (début des traitements en 2005 et grossesse début 2008). Nous sommes parfaitement à l'aise avec notre choix, n'avons aucune hésitation à en parler et à l'expliquer. Nos enfants connaissent leur histoire et sont tout à fait à l'aise avec. On les laisse décider s'ils veulent ou pas en parler à leurs connaissances mais ils n'en font pas tout un mystère « ça c'est maman, ça c'est Manou. Non je ne connais pas mon papa, je sais juste qu'il a donné une petite graine au docteur pour nous permettre de naître et je ne le connaîtrai jamais. C'est notre donneur ».*

Pour Lisa et Anne, le processus de réflexion a duré entre 3 et 4 ans avant de décider que ce serait la plus âgée des deux qui porterait l'enfant. Sa compagne était a priori plus orientée pour l'adoption mais les délais d'accueil étant trop longs et les blessures probables liées à l'abandon paraissaient pour Lisa plus difficile à gérer.

Des livres pour expliquer

Marie et Céline nous racontent « *qu'à l'école, les autres parents les considèrent comme des autres parents. Point. A l'école, effectivement, les enfants ont parfaitement intégré « Maman-Manou ». Certains parents parfois demandent "Tiens x m'a posé telle question, comment je peux expliquer ?" et c'est tout. A leurs yeux nous sommes parents. Point. En inscrivant nos enfants, nous faisons juste savoir que si besoin, nous avons des livres expliquant notre famille aux enfants pour servir de support aux enseignants si nécessaire afin de répondre à certaines questions. Nous sommes aussi disposées à nous rendre à l'école pour une séance de discussion...mais les enseignants n'en ont jamais eu besoin car nos enfants expliquent eux même, à leur grand étonnement. Lors de la fête des mères et des pères, j'ai reçu un cadeau de fête des mères de l'aîné. Par contre, comme les jumeaux faisaient le même, l'institut a choisi, en nous concertant, que Jean ferait pour maman et Arthur pour Manou. Lors de la fête des pères, l'aîné a fait un cadeau pour Manou (rien de typiquement masculin, et le poème a été adapté). Et les jumeaux ont inversé : Jean a fait pour Manou et Arthur pour maman. J'avoue tout de même avoir un petit stress à chaque changement de professeur mais c'est une petite école et la plupart des enseignants nous connaissent déjà. »*

Parents avant d'être homosexuelles

Nous leur avons demandé si les relations entre parents homosexuels et l'école avaient besoin d'être améliorées. Selon elles, ce n'est pas nécessaire. « *Mais nous savons que, parfois, les enseignants répondent aux questions de la classe sans concertation avec les parents, quitte à être à côté de la plaque. Et là je pense qu'on devrait proposer une rencontre Parents/profs, voir parents/élèves si les profs sont mal à l'aise d'expliquer en quoi la famille d'untel est différente. Une maman m'a dit un jour "je vous avoue qu'au début, j'avais des réticences à discuter avec vous par peur de dire une bêtise et par ignorance, mais au final, quand on vous voit avec vos enfants...ben vous êtes comme nous. Vos priorités sont vos enfants, leur évolution, leur bonheur, vous avez un boulot, une maison à tenir...bref vous êtes des parents avant d'être homosexuels. Moi je ne me présente pas en tant que femme hétéro, juste mère. Vous c'est pareil" ».* Cependant, avant l'entrée à l'école, Lisa et Anne ont été confrontées à une réticence liée à la situation parentale de l'enfant lors de l'inscription à la crèche : « *La crèche nous a refusé de le mettre sur liste d'attente et nous ne comptions bien entendu dès lors plus l'inscrire là-bas ».*

La fête des mères et des pères à revoir

Pour le premier couple, les fêtes des pères et des mères sont un peu dépassées. « *Les schémas familiaux sont de plus en plus différents : hétéroparentalité, homoparentalité. Mais aussi 1 maman ou 1 papa (lorsqu'un parent est décédé), les familles recomposées, les enfants orphelins ou placés en foyer...Je trouve qu'il serait plus judicieux de faire une fête des parents ou une fête des familles, ou une fête des personnes qu'on aime... mais plus spécifiquement fête des pères et fête des mères. »*

Quant au deuxième couple de mamans, elles ne communiquent pas plus que d'autres parents sur la scolarité de leur enfant, à l'exception de la fête des pères et des mères où elles explicitent clairement leur situation familiale particulière afin que les enseignants en tiennent compte.

Pour elles, il est important que les enseignants connaissent la situation familiale de tous les enfants au même titre que la personnalité de l'enfant et de veiller à en tenir compte dans le quotidien, quand la situation s'y prête. Le dialogue est important. Pour elles, « *On peut toujours expliquer à un enfant que la majorité des enfants ont un papa et une maman et que pour lui c'est différent. Ça apprend aussi les différences, le fait de pouvoir vivre avec elle. Et le fait de les cultiver comme une force pour soi et de pouvoir accueillir celles des autres...* »

Nous sommes deux papas et une maman

Considérés comme trois parents

David vit avec Jan. Ils ont eu un projet d'enfant avec une amie de David qui le connaît depuis longtemps. L'adoption leur faisait peur et semble, selon eux, quasiment impossible pour un couple gay en francophonie. Par ailleurs, la grossesse pour autrui⁷ leur semblait complexe et leur posait des questions éthiques.

Les enseignants les considèrent comme trois parents, le troisième parent étant considéré comme un beau-père. Il espère qu'à l'école, la reconnaissance du troisième parent se fera progressivement de manière effective. Mais selon David, il y a un problème juridique : « *Le parent non-officiel ne bénéficie d'aucune protection, ce qui poserait des problèmes en cas de séparation et empêche toute succession. Pour les successions, le mariage des papas serait-il une bonne chose ou une mauvaise chose ? Tout devient malheureusement réflexion pragmatique ! Le statut de co-parent devrait se développer. Le papa géniteur et la maman sont juridiquement de facto considérés comme un couple séparé – ce qui est erroné. Conséquence, par exemple, la commune du lieu de naissance nous a interdit la domiciliation chez les papas. En Belgique, à la naissance, un enfant est obligatoirement domicilié chez sa maman, peu importe l'opinion de celle-ci et du papa.* »

Une diversité de cas de figures

Ils pensent que l'école devrait avoir une vision plus élargie de la parentalité, permettant la reconnaissance d'une triparentalité – ce qui n'est pas une spécificité des homosexuels – et ainsi permettre à d'autres adultes d'être référents. « *Par exemple, quand l'enfant prépare un cadeau "fête des mères" et en évitant de le stigmatiser. Par exemple, tous les enfants font plusieurs dessins lors de la*

⁷ La grossesse pour autrui consiste à faire développer une grossesse par une mère porteuse qui ne sera pas la mère à la naissance. Dans le dialogue n°81 (page 14, 15), nous avons interviewé le Docteur Greindl, responsable du service PMA à l'hôpital de Braine l'Alleud et qui disait ceci :

« *C'est l'hôpital Saint-Pierre de Bruxelles qui s'est spécialisé là-dedans. Ils en ont déjà fait une quarantaine. On a eu des couples d'homos hommes qui venaient avec une femme pour porter leur enfant. On n'est jamais sûr à la fin que la dame va donner l'enfant. Il faut qu'elle fasse une procédure d'abandon. En général, l'homme qui a fait le don de sperme, reconnaît l'enfant. Ensuite, l'autre homme fait une procédure d'adoption. C'est très compliqué. En général, on les envoie chez une avocate spécialisée en Grossesse Pour Autrui. Avant, des patientes allaient en Inde, mais maintenant c'est interdit.* »

fête des 'mères' qu'ils peuvent offrir à une ou deux mamans et aussi à des grand-mères etc... et non "Kevin, toi tu fais deux colliers de macaronis car je sais que tu as deux mamans".

Je suis une maman et le papa vit avec son compagnon

Viviane vit seule avec ses deux enfants. Elle n'a jamais vécu avec le papa, ce dernier est homosexuel en couple. Ils ont choisi d'avoir des enfants ensemble. Le compagnon du papa est arrivé après la naissance du premier enfant. Ils ont fait le choix de devenir parents parce qu'ils avaient tous les deux un désir d'enfant qu'ils n'avaient pas pu concrétiser ni l'un ni l'autre dans une relation « ordinaire ». C'est la maman qui a eu l'idée. Lorsqu'ils étaient en couple étant jeunes, au moment de se quitter, la maman avait proposé qu'ils aient un enfant ensemble au cas où elle n'aurait pas concrétisé ce projet. Le papa a attendu pour être certain que la maman ne rencontrerait pas un compagnon désirant fonder une famille.

Un peu comme une famille divorcée

Elle a hésité entre un don anonyme ou une place pour un père. *« J'ai trouvé cela plus important que mes enfants aient un papa identifiable »*. Elle est satisfaite de ce choix même si ce n'est pas toujours facile de gérer les rôles et les places de chacun, un peu comme une famille divorcée. Il y a peu de conflit entre les parents parce que l'autorité parentale effective est exercée presque exclusivement par Viviane, même si le papa peut exercer également ce droit. Il a reconnu les enfants. La place du papa n'était pas clairement définie au départ, si bien qu'elle aurait pu élever seule ses enfants. Actuellement, il les voit deux soirs par semaine.

« L'enseignement officiel plus ouvert »

Elle a fait le choix de l'enseignement officiel par choix philosophique. *« Je pense que c'est un enseignement plus ouvert que l'enseignement catholique. Le papa a pensé que cela poserait moins de problèmes par rapport à notre structure familiale. »*

« Des stéréotypes à l'école »

A l'école, les enseignants ne sont pas au courant de la situation familiale de l'enfant. Les enseignants savent que les parents sont séparés, mais selon elle, le modèle familial classique est la seule référence. *« Par exemple pour l'arbre généalogique, mon fils n'a pas dessiné le compagnon de son père alors qu'il est présent dans sa vie, comme papa de cœur. Il n'y avait pas de case prévue à cet effet. Tous les référentiels familiaux sont composés du papa, de la maman et des enfants, alors que beaucoup d'enfants sont dans d'autres modèles familiaux. Dans les illustrations de livre, on ne voit jamais deux hommes qui se tiennent la main. Il y a encore beaucoup de travail pour combattre les stéréotypes familiaux et de genre. »*

« Mon fils sait qu'il est différent »

Pour conclure, Viviane pense que même si son enfant évolue dans un environnement tolérant, elle perçoit que son *« enfant sait qu'il est différent. A un moment, il ne devrait plus se sentir qu'il n'est pas si différent des autres. L'école devrait expliquer les structures familiales au même titre que les*

cours de citoyenneté. L'enfant ne devrait pas se sentir différent. Il y a aussi un travail à faire chez les parents et dans la société en général. »

Cependant, elle nous raconte : *« une maman est venue me trouver un jour et qu'elle se félicitait que sa fille soit mise en présence avec d'autres modèles familiaux et qu'elle trouvait que ça devrait arriver plus souvent. »*

Je suis maman célibataire

Les familles monoparentales représentent actuellement un tiers des familles⁸. Dans le témoignage de Juliette, c'est un choix, pas la conséquence d'une séparation.

Un bébé toute seule

« J'ai fait un bébé toute seule parce que le compagnon avec qui j'étais depuis quelques mois me l'a proposé, sans toutefois vouloir prendre le rôle de père. Cela faisait peu de temps qu'on était ensemble et j'avais déjà 37 ans. Lui avait déjà deux enfants et trouvait que c'était trop tôt pour construire une famille à deux mais il voulait me faire le cadeau de devenir maman moi aussi ». Le couple de l'époque a fait le choix que le père ne reconnaîtrait pas l'enfant et qu'il n'aurait ni droit, ni devoir sur l'enfant. Juliette nous raconte : « Ma fille connaît son histoire sans avoir vu son père biologique. Je pense qu'il ne faut rien cacher aux enfants, tout en leur expliquant simplement. Elle est encore petite mais si un jour, elle veut rencontrer son père, je ne l'empêcherai pas. Pour l'instant, ma fille se contente de dire qu'il est loin. »

Une pension alimentaire au père

Quand Juliette a expliqué sa situation familiale pour inscrire son enfant à la crèche, la personne en charge des dossiers lui a demandé de réclamer une pension alimentaire au père afin que son dossier soit accepté. Juliette a expliqué clairement que ce n'était pas possible puisque le père biologique n'avait pas reconnu l'enfant. Il s'en est fallu de peu pour que l'enfant n'ait pas de place à la crèche pour cette raison ; la crèche fixant son prix en fonction des revenus des parents. Dans son cas, un seul salaire allait être pris en compte. *« Je ne me suis pas sentie reconnue dans ma différence, je ne rentrais pas dans les cases ».*

Le stress de la fête des pères

Chaque année, à l'approche de la fête des pères, Juliette appréhende ce moment. Elle se demande à chaque fois comment sa fille va gérer cette étape. *« Cette année, elle a choisi de donner son cadeau à son parrain. C'est elle qui choisit à qui le donner. L'an prochain, elle changera de destinataire, m'a-t-elle dit. »* Jusqu'à présent elle a rencontré des enseignants très ouverts.

Quand elle sera en primaire, sa fille sera confrontée à la construction de son arbre généalogique. *« J'espère qu'à ce moment-là, elle aura un enseignant qui pourra l'aider à le construire, sans jugement de valeur sur sa famille. »*

⁸ Lecolier, F., *L'école, un casse-tête pour les familles monoparentales ?* analyse 11/15. 2015.

Un seul modèle familial dans les manuels

Tout comme Viviane, Juliette a choisi une école d'enseignement officiel, par choix philosophique, non pas parce que sa famille est « hors de la norme ». Elle espère tout de même plus d'ouverture et de tolérance vis-à-vis des familles qu'elle appelle « alternatives » et que chaque enfant puisse s'enrichir de la diversité des modèles familiaux. Selon elle, cela commence par l'adaptation des manuels à la réalité de la société.

Nous sommes une famille d'accueil

Marcel et Michelle sont des grands-parents comblés par une ribambelle de petits-enfants. Ils ont décidé d'accueillir des enfants sans foyer et devenir une famille d'accueil. Ils ont deux enfants chez eux pour le moment. Quand Michelle était jeune, elle a fait des études de puéricultrice dans une pouponnière où les enfants ne sortaient jamais. Elle s'est alors jurée, qu'une fois adulte, elle essaierait d'accueillir des enfants placés.

Cette expérience, ils ne la regrettent pas du tout. Elle leur apporte beaucoup de bonheur dans leur foyer. Le couple ne se voyait pas vieillir sans les rires et les cris d'enfants.

Pas les mêmes droits que les autres parents

Ils ont fait des choix d'école pour leurs enfants en accueil en fonction de leurs caractéristiques (troubles de l'apprentissage) et non pas parce qu'ils étaient en accueil. Les relations avec le monde scolaire n'ont pas toujours été roses. En effet, Michelle nous raconte : « *Un jour, nous n'avons pu chercher le garçon d'accueil à l'école à cause du verglas. La directrice de l'école a refusé de le déposer à 1km de là chez une connaissance mais a téléphoné à la police. Notre garçon est resté jusque tard le soir dans une pièce à l'école sans recevoir à manger. La directrice et les professeurs fêtaient le Nouvel An. Sa logopède a eu pitié de lui et l'a déposé chez notre connaissance. Est-ce parce que nous étions sa famille d'accueil ? C'est possible. Nous l'avons changé d'école l'année suivante !* »

L'école doit s'intéresser à leur histoire

Le couple d'accueil pense que pour pouvoir aider au mieux un enfant l'école doit connaître son histoire et peut-être plus encore les enfants en famille d'accueil : « *Un exemple, le père de notre fille d'accueil est décédé au moment des examens, bien qu'elle le connaissait à peine, cela lui a fait un choc. Elle n'a reçu aucune compassion de la part des professeurs. Ces enfants ont en général un passé difficile qui peut influencer leur comportement, nous n'avons jamais eu cette demande dans aucunes des écoles qu'ils ont fréquentées.* »

Nous sommes des parents adoptants

Fabienne et Robert ont adopté deux petites filles en Chine. Ils ont fait le choix de l'adoption après plusieurs échecs de fécondation in vitro. Leur choix s'est tourné vers la Chine parce que ce pays leur semblait sûr quant au respect de la dignité des enfants.

Sophie et Frédéric ont adopté une petite fille à l'étranger après avoir eu un garçon naturellement ; Sophie étant trop âgée pour porter un deuxième enfant. Pour eux, la question

du choix de devenir parents adoptants ne se posent pas. « *Quand il y a un désir d'enfant, on s'engage sans réserve dans le processus, quel qu'il soit (reproduction naturelle, fécondation médicalement assistée, adoption, c'est pareil). On peut toujours réécrire l'histoire, mais c'est pareil dans toutes les situations qui connaissent leurs péripéties et lot d'émotions variées.* »

Fabienne ne regrette absolument pas son choix d'adopter mais regrette que le congé d'adoption soit si court : « *tout s'est fait dans la précipitation.* »⁹

Enfants adoptés = enfants à problèmes ?!

Les deux couples rencontrés ont bénéficié du soutien de leur famille et de leurs amis. Frédéric précise : « *De mon côté, tout à fait, tant du point de vue affectif que financier. C'est un processus qui implique des dépenses importantes puisque c'était une adoption à l'étranger. Il faut payer les avions, le séjour sur place, les frais administratifs, etc. Mes parents nous ont soutenu financièrement. Du côté de l'entourage familial de Sophie, l'enthousiasme et le soutien à la démarche étaient aussi tout à fait présents, sauf chez sa mère qui estimait "qu'il n'y a que des problèmes avec ces enfants-là !" ».*

Les deux filles de Fabienne et Robert n'ont aucun problème et réussissent très bien à l'école. L'une des deux a même choisi de suivre la filière immersion en secondaire, de sa propre initiative !

La communication est la clé

Pour Fabienne et Robert, la communication entre l'école et les parents est très importante. « *Les parents ne doivent pas hésiter à informer les enseignants de la spécificité de l'adoption. Le dialogue est la clé. Si le dialogue est bien installé, la réflexion et les solutions seront plus adaptés.* »

La formation des enseignants

Pour ce couple, les enseignants devraient être mieux formés à la diversité des familles. Cela éviterait de mettre tous les enfants « *dans la même case* ».

Pour le second couple, Frédéric insiste également sur le soutien aux enseignants : « *C'est pour la curiosité et la tolérance, donc contre l'ignorance et la bêtise, qu'il faut lutter. En ce sens, quelles que soient les particularités des enfants (et des familles), les enseignants et l'école doivent être soutenus (en moyens humains et budgétaires, en formation, en liberté pédagogique) pour accueillir et élever la conscience et les connaissances de tout-e-s les écolier-e-s.* »

⁹ Le congé s'élève à 6 semaines au maximum si l'enfant a moins de 3 ans et à 4 semaines si l'enfant a plus de 3 ans et moins de 8 ans.

CONCLUSION

A travers les différents témoignages, il apparaît clairement que l'évolution des familles peine à être reconnue et intégrée au sein de nos établissements scolaires. Y a-t-il encore des préjugés sur l'homoparentalité, les familles « qui ne rentrent pas dans les cases », des arbres généalogiques formatés encore à l'image de la famille traditionnelle de nos grands-parents ? Les fêtes des mères et pères ne reflètent plus la réalité des familles du XXI^{ème} siècle. Leur célébration peut engendrer un sentiment d'exclusion chez les enfants issus d'un autre modèle. Voulons-nous cela pour nos enfants ? Pourtant, notre école est censée éduquer à l'ouverture, l'acceptation de la différence et à la diversité. L'école n'est-elle pas finalement celle qui entretient un modèle ringard, un modèle dichotomique entre « famille classique/ familles non classiques » ?

Ne devrait-on pas envisager la famille dans le monde scolaire comme une diversité de cas de figures et en tenir compte lors des fêtes des parents par exemple, en imaginant plutôt une fête des « êtres chers », plutôt que de rester sur un cadre restreint qui a de moins en moins de valeur aux yeux de plus en plus d'enfants ?

L'école n'est-elle pas le lieu de l'apprentissage du vivre ensemble ? Ne devrait-elle pas d'abord se remettre en question sur les valeurs qu'elle-même entretient en excluant une partie des enfants ?

A l'heure des grands changements de notre société et de l'École à travers, notamment, le Pacte pour un Enseignement d'Excellence, n'est-il pas temps que l'École s'adapte aux réalités des familles et à la réalité de la société en général ?

BIBLIOGRAPHIE

Blöss, T., *L'individualisme dans la vie privée mythe ou réalité ?* Revue Projet. Mars 2002, page 1.

Fusulier, B., *Regard sociologique sur l'articulation de la vie professionnelle avec la vie familiale. Enjeu de société, médiation organisationnelle et appartenance professionnelle.* Cahiers de recherche en éducation et formation. 2012, n°32.

Hibo, S., *Désinstitutionalisation de la famille ?* Analyse 2016, Femmes Prévoyantes Socialistes. 2016.

Lecolier, F., *L'école, un casse-tête pour les familles monoparentales ?* analyse FAPEO 11/15. 2015.

Solidaris, *le thermomètre des Belges*, décembre 2015.